

MAIRIE DE SAINT CLEMENT DES BALEINES Monsieur le Maire 41, rue de la Mairie 17590 SAINT CLEMENT DES BALEINES

Aux Portes-en-Ré, le mercredi 25 juillet 2018.

Objet : « Radioscopie 2018 » de la commune de Saint-Clément-des-Baleines et questions au Maire

Copies numériques : Thierry BREAL et Céline BRISSON

Monsieur le Maire,

Vous voudrez bien trouver ci-jointe la version la plus récente de la « Radioscopie 2018 » de la commune de Saint-Clément-des-Baleines.

Pour information ce document, réalisé cette année pour les cinq communes du Canton Nord de l'Île de Ré et pour la communauté de Communes de l'Île de Ré, selon le modèle établi à l'origine par les fondateurs de notre association, reprend les principaux indicateurs financiers que nous avons l'habitude de suivre.

Cette étude a soulevé un certain nombre de questions et de réflexions que vous voudrez bien trouver ci-jointes.

Nous vous saurions gré de bien vouloir y répondre selon le mode opératoire à votre convenance :

- oralement lors d'un entretien que vous voudrez bien nous accorder,
- par écrit, de préférence à l'adresse électronique contact.adcnordiledere@gmail.com.

Il vous sera également possible, lors de notre Assemblée Générale du 6 août prochain, si vous y participez, de répondre à une ou deux questions de votre choix. Le temps qui nous sera compté ne nous permettant probablement pas d'envisager une intervention trop longue de votre part.

Quoi qu'il en soit vos réponses seront reprises dans le corps du texte de cette « Radioscopie 2018 » qui sera mise en ligne sur le site Internet de notre association.

Bien entendu, vous ou vos services, restez libres de nous adresser des commentaires ou des demandes de précisions ou rectifications si notre document s'avérait inexacte.

En vous en souhaitant bonne réception et en demeurant à votre disposition pour des informations complémentaires, nous vous prions, Monsieur le Maire, de bien vouloir accepter l'expression de nos respectueuses salutations.

Le Président de l'Association des Contribuables du Nord de l'Île de Ré Loïc BAHUET

Adresse électronique : contact.adcnordiledere@gmail.com Site Internet : www.adc-nordiledere.com « Radioscopie 2018 » : liste des questions de l'Association des Contribuables du Nord de l'Ile de Ré à Monsieur le Maire de la Commune de Saint-Clément-des-Baleines

Question n°1:

Les pourcentages de réalisation des recettes et des dépenses réelles de fonctionnement que nous avons calculés ne sont pas très bons.

Quelles mesures envisagez-vous de prendre pour corriger cela et donc pour améliorer le processus de production des Budgets Primitifs ?

Question n°2:

Suivez-vous les marges nettes d'autofinancement de la commune retraitée des remboursements anticipés d'emprunt bancaire ?

Question n°3:

Avez-vous initié, notamment dans l'optique de l'éventuelle réforme de la fiscalité locale, une réflexion sur la nature des charges courantes de fonctionnement, notamment les charges de personnel, et des recettes réelles de fonctionnement de votre commune et de leurs évolutions ?

Question n°4:

Ne pensez-vous pas, qu'à l'avenir, l'évolution des charges courantes de fonctionnement devrait être, *a minima*, corrélée à celle des recettes réelles de fonctionnement ?

Question n°5:

En matière de fiscalité des particuliers : avez-vous une politique préétablie, pour les années à venir, de gestion de l'évolution des taux des contributions locales (Taxe d'Habitation, Taxe Foncière sur le Propriétés Bâties et Taxe Foncière sur le Propriétés non-Bâties) ?

Question n°6:

En matière de fiscalité des professionnels : pensez-vous qu'elle est satisfaisante ?

Question n°7:

Les charges courantes de fonctionnement de la commune de Saint-Clément-des-Baleines apparaissent plutôt maîtrisées si on tient compte de l'inflation : avez-vous mis en place une politique particulière pour cela et, dans l'affirmative, pensez-vous qu'elle puisse être pérenne ?

Question n°8:

Si la hausse des charges de personnel est plutôt contenue dans la commune de Saint-Clément-des-Baleines, la période 2013 – 2017 a vu ces charges croître : la baisse envisagée au Budget Primitif 2018 est-elle crédible et quelle évolution envisagez-vous pour les années à venir ?

Question n°9:

Depuis 2014, les charges de personnel représentent une part toujours plus importante des charges courantes de fonctionnement et des dépenses réelles de fonctionnement : ne pensez-vous pas que ce soit un mauvais indicateur sur lequel il serait nécessaire d'agir ?

Question n°10:

Comment voyez-vous l'évolution des charges de personnel de la commune de Saint-Clément-des-Baleines si on tient également compte de l'évolution très importante des charges de personnel de la Communauté de l'Île de Ré, qui a repris à sa charge un certain nombre de compétences auparavant dévolues aux communes ?

Adresse électronique : contact.adcnordiledere@gmail.com Site Internet : www.adc-nordiledere.com

Question n°11:

La commune de Saint-Clément-des-Baleines est une commune relativement endettée : comment voyez-vous l'évolution de l'endettement dans les années à venir ?

Question n°12:

Il existe un décalage systématique entre l'endettement précisé aux annexes IV A2 des Comptes Administratifs de la commune et l'endettement publié par la Direction Générale des Finances Publiques sur le site Internet reprenant les comptes des collectivités locales (https://www.impots.gouv.fr/cll/zf1/accueil/flux.ex;jsessionid=4FA77AB5C06D3F3B7C1BC34E54BE04 A7? flowId=accueilcclloc-flow) : comment expliquez-vous ce décalage ?

Question n°13:

Les pourcentages de réalisation des recettes et des dépenses réelles d'investissement que nous avons calculés sont mauvais.

Quelles mesures envisagez-vous de prendre pour corriger cela et donc pour améliorer le processus de production des Budgets Primitifs ?

Question n°14:

Pourquoi ne détaillez-vous pas les opérations d'équipement dans les annexes III B3 des Comptes Administratifs et du Budget Primitif de la commune ?

Ne pensez-vous pas que ces précisions seraient utiles à la bonne information des résidents / contribuables ?

Question n°15:

Le fonds de roulement de la commune s'est dégradé depuis 2008 : pensez-vous qu'il soit nécessaire, à l'avenir, d'améliorer cet indicateur financier et, dans l'affirmative, dans quelle proportion ?

Question n°16:

Nous vous savons soucieux de l'avenir de la commune de Saint-Clément-des-Baleines et de ses habitants : quels sont, selon vous, les principaux défis à relever pour cela ?

Adresse électronique : contact.adcnordiledere@gmail.com Site Internet : www.adc-nordiledere.com